



Photo: MRC

L'AIDE DU CANADA AUX FORCES DES NATIONS UNIES EN CORÉE

Dans un message adressé le 12 juillet 1950 au Secrétaire général des Nations Unies, le Gouvernement canadien annonçait que trois destroyers canadiens, qui avaient déjà quitté la côte canadienne du Pacifique à destination du Pacifique occidental, étaient mis au service des Nations Unies et qu'on prenait les mesures appropriées pour les placer sous les ordres du commandant en chef des forces des Nations Unies affectées à la défense de la Corée. Ci-dessus, les trois destroyers en route vers Pearl-Harbour. Le plus rapproché est le «Cayuga», le suivant le «Sioux», et le plus éloigné l'«Athabaskan».

Nations Unies au cours des opérations, en même temps que les drapeaux des diverses nations participantes. » Cette résolution démontrait nettement au monde que l'action entreprise en Corée était, malgré la prépondérance des forces américaines, une entreprise collective des Nations Unies. Ayant étudié cette résolution, le Gouvernement canadien annonça le 12 juillet que trois destroyers canadiens étaient « par les présentes mis à la disposition des Nations Unies » et que des mesures étaient prises pour les placer immédiatement sous la direction du commandant en chef des forces des Nations Unies, pour la défense de la République de Corée.

Intervention de M. Nehru

Le 14 juillet, on apprit que M. Nehru, premier ministre de l'Inde, avait adressé un message personnel au maréchal Staline et au secrétaire d'État des États-Unis, M. Dean Acheson. Ces messages exprimaient l'avis de l'Inde que le Conseil de sécurité devrait accorder un siège à la Chine communiste et que la Russie devrait retourner au Conseil afin que les États-Unis, la Russie et la Chine, de concert avec d'autres gouvernements, puissent conférer soit au Conseil de sécurité, soit officieusement en dehors du Conseil, en vue de trouver une base d'entente pouvant apporter une solution permanente au problème coréen. Les messages exprimaient l'espoir que les dirigeants russes et américains appuieraient cette initiative. Dans sa réponse à M. Nehru, le maréchal Staline accueillait avec satisfaction « l'initiative prise par le Premier ministre de l'Inde pour restaurer la paix en Corée » et affirmait que « le premier pas dans cette voie devrait être la reprise des activités du Conseil de sécurité ». En d'autres termes, la Chine communiste devrait être autorisée à siéger au Conseil. M. Acheson, dans sa réponse à l'offre de médiation de M. Nehru, déclara que, même si les États-Unis s'en remettaient à la décision des autres membres du Conseil de sécurité sur la question de l'admission des communistes chinois au Conseil de sécurité, ils n'étaient pas disposés à faire des concessions de principe à l'Union soviétique afin de discuter la question coréenne avec l'U.R.S.S. au Conseil de sécurité.

Tout en approuvant les motifs dont s'inspirait la démarche de M. Nehru, le Canada non plus ne pouvait reconnaître que l'admission de la Chine communiste au Conseil fût une condition préalable à l'étude d'un règlement du problème coréen.